

**Le CCCA-BTP** est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

**Ses missions** : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

**Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus**

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

## Pour en savoir plus :

→ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

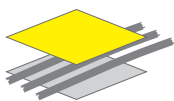
[www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

→ Observatoire prospectif des métiers  
et des qualifications

[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)

→ Office national d'information  
sur les enseignements et les professions

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



**CCCA-BTP**

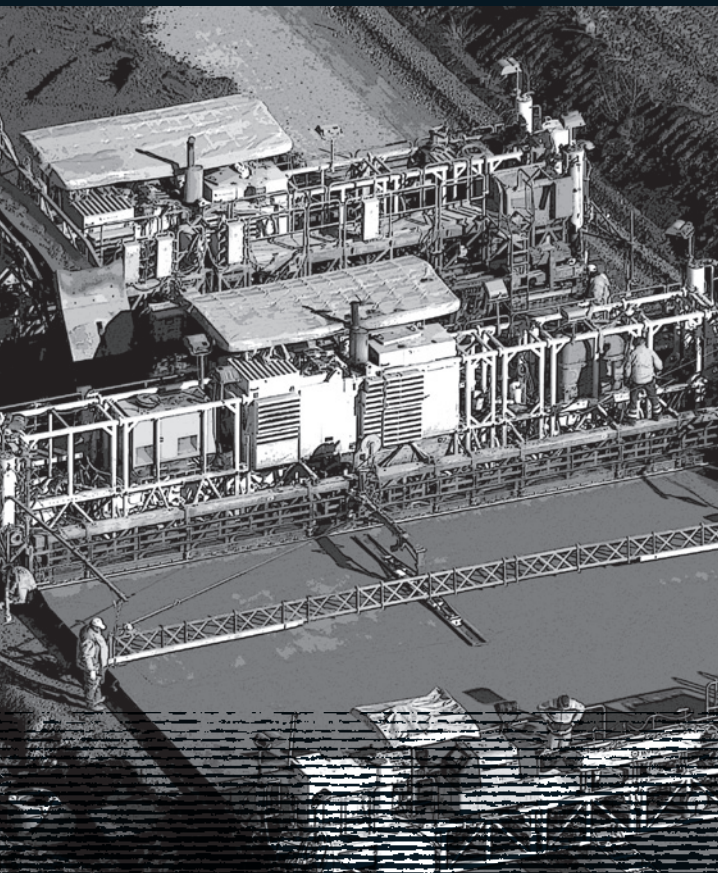
*Le réseau de l'apprentissage BTP*

**103 CFA du BTP à votre service**

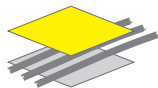
Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage  
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14

# Travaux publics



# CONSTRUCTEUR DE ROUTES



**CCCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*



# CONSTRUCTEUR DE ROUTES

**Le constructeur de routes exerce son activité dans le domaine de la construction et de l'entretien des routes (chaussées, aménagements urbains, parkings, stades ou aérodomes...).**

## Métier

Le **constructeur de routes** participe à toutes les tâches d'un chantier routier, de toute nature et de toute taille (signalisation, implantation, réglages et conduite de petits engins).

Il réalise la pose de bordures et de pavés, la mise en œuvre d'enrobés, de petites maçonneries, et pose les différents réseaux enterrés.

## Matériels et techniques

À partir d'un terrassement fini, le **constructeur de routes** pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...).

## Travaux publics

### et développement durable

L'exigence majeure du Grenelle Environnement pour les travaux publics concerne la limitation des impacts environnementaux et des nuisances générées par les chantiers.

Sur le chantier, le **constructeur de routes** participe à l'économie des ressources non renouvelables, à la préservation de la biodiversité, au recyclage et à la valorisation des déchets, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la limitation des consommations d'eau et prend en compte la sécurité des usagers et des riverains.

# Secteur d'activité

---

**Le métier de constructeur de routes fait partie du secteur des travaux publics.**

Les entreprises de travaux publics construisent et entretiennent des ouvrages pour :

- aménager le cadre de vie (voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs) ;
- produire de l'énergie (barrages, centrales hydrauliques, éoliennes, centrales photovoltaïques) ;
- acheminer l'eau potable, l'électricité et le gaz ;
- améliorer l'environnement (collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution).

# Devenir un professionnel des travaux publics

---

Chaque métier des travaux publics fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel des travaux publics qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

**CAP**

Constructeur de routes

---

**Bac pro**

Travaux publics

---

**BTS**

Travaux publics